

CR REUNION DE QUARTIER BOIS D'ARDEAU DU 1^{er} AVRIL 2017

Habitants présents : Mme et Mr Dettmann (réfèrent habitant), Mr Dufour (réfèrent habitant), Mr Raoux, Mr Bourget, Mr Figueras, Mr Verrier, Mr Pincemin

Elus présents : Mme Huzé (réfèrent élu)

NOTE : Cette réunion de quartier non prévue s'est déroulée à la suite de la réunion sur le sujet des nuisances sonores engendrées par l'autoroute, en présence de Bernard Terris (adjoint Environnement/développement durable).

Points abordés :

- Coussins berlinois et vitesse dans le hameau

La localisation des coussins berlinois doit être discutée avec les Services techniques de la commune. D'autres solutions sont évoquées : bande centrale, rétrécissement (aménagement bus).

Une interdiction aux véhicules de plus de 3,5 T est aussi proposée, de même qu'une zone à 30 km/h.

- Pose de miroir au n°50 de la rue de la Butte et au 3 bis.

- Présence de nids de poule sur la chaussée.

- Sécurité au niveau du « triangle »

Les statistiques d'accidents n'ont pas pu être obtenues malgré plusieurs demandes auprès de la gendarmerie. La visibilité doit être maintenue par un fauchage régulier. Envisager une signalisation adaptée (autre stop).

Tous ces points seront abordés sur place lors d'une visite avec l'adjoint aux travaux et le responsable des services techniques de la commune. Plusieurs dates sont proposées en avril.
La réunion débutera à 8h devant chez Mr Dufour.

- Internet

Un habitant signale que l'accès à internet est désormais satisfaisant.

En effet, l'armoire mise en place à Bois d'Ardeau et l'amenée de la fibre sont maintenant opérationnelles.

- Photo de couverture du Ptit Forgeois de Juin 2016

La photo qui a été prise lors d'une réunion de quartier à Bois d'Ardeau n'est pas très « valorisante » selon un habitant

- Présence de camions au niveau du champ où sont entreposés des troncs d'arbres

Les camions gênent la circulation à cet endroit. Ils sont garés sur la route et non pas dans le chemin.

Un habitant a déjà signalé ce point et à la gendarmerie et à la Mairie, sans retour. De plus, ils dégradent la chaussée. Prévoir un courrier au propriétaire.